



FORUM MONDIAL SUR LA MIGRATION ET LE DEVELOPPEMENT (FMMD) A QUITO, ÉQUATEUR

JOURNEE DE LA SOCIETE CIVILE, 22 JANVIER 2020

Thème 1

Note d'information

Accès aux services

Introduction

La possibilité d'accéder aux services est, à court terme, essentielle à la survie des migrants, et, à plus long terme, à leur capacité de vivre dans la dignité et contribuer à la communauté dans laquelle ils vivent. Cependant, chaque jour, des migrants du monde entier se heurtent à des obstacles pour accéder aux services essentiels qui sont indispensables à leur survie et à leur dignité fondamentale. Des facteurs tels que les restrictions légales, les craintes d'arrestation, de détention et d'expulsion, les coûts prohibitifs des services et les problèmes linguistiques entrent tous en jeu. Certains des obstacles les plus ciblés sont justifiés par divers intérêts nationaux, notamment des menaces perçues en matière de sécurité, pour la société et l'économie. Dans certains contextes, la fourniture de services a même été criminalisée, où des agents publics ont un mandat légal pour dénoncer les migrants en situation irrégulière qui bénéficient des services.

Au cours de cette session, nous discuterons d'un éventail de difficultés, d'initiatives et de bonnes pratiques en travaillant en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile, des autorités étatiques et locales et le secteur privé pour garantir l'accès aux services essentiels à tous les migrants, ainsi que des propositions pour améliorer ce partenariat. Nous discuterons également du rôle du Pacte mondial pour les migrations pour garantir que toutes les personnes qui migrent ont accès à l'assistance dont elles ont besoin, quel que soit leur statut.

Objectifs / focus de la session en petits groupes :

- Discussion de la relation entre les États et les personnes qui demandent le service - est-ce considéré comme un droit pour les migrants ou une obligation pour les États?
- Trouver des espaces (c'est-à-dire avec les autorités locales)
- Accentuer la pression pour les droits économiques et sociaux :
- Accès à la justice, documents juridiques (par exemple : droit à une procédure régulière ou à un service)



Questions pour guider les séances du matin et de l'après-midi :

- 1) La société civile travaille souvent en partenariat avec les gouvernements et les autorités locales pour fournir des services sociaux aux migrants – Quels sont les éléments clés de la réussite de ces partenariats ?
- 2) Comment les services aux migrants peuvent-ils être assurés ?
 - *Quelles sont les difficultés rencontrées et les bonnes pratiques en matière de fourniture des services ?*
 - *Comment la société civile peut-elle aider les gouvernements et les autorités locales à développer les services aux migrants, indépendamment de leur statut ?*
 - *Comment pouvons-nous diriger la discussion vers la fourniture de service à tous les ressortissants d'un État, sans considération de leur nationalité ?*
 - *Responsabilité / qualité des services (par exemple, quels critères les organisations doivent-elles remplir lorsqu'elles sont les prestataires ; s'imposent-ils d'eux-mêmes ? Sont-ils spécifiques au secteur ?)*
- 3) Même si des services existent pour eux, les migrants ne les connaissent souvent pas ou les découvrent par hasard par le bouche à oreille. Comment garantir une accessibilité efficace ?
- 4) Le Pacte Mondial stipule que les migrants, indépendamment de leur statut, doivent avoir accès aux services sociaux de base – mais ce que sont ces services n'a pas été défini. Quels seraient ces services ? Faut-il les définir ?
 - *Existe-t-il des services de base / droits fondamentaux qui pourraient être conditionnés au statut migratoire des migrants lorsque le bien public est en jeu ? Par exemple, un accès sans condition aux prestations sociales pourrait mettre en péril le budget du gouvernement et l'empêcher de fournir ces services à l'ensemble de la communauté. En conséquence pour de tels services, l'accès pourrait-il être limité aux personnes en situation régulière?*
- 5) Les migrants, en particulier ceux qui sont en situation irrégulière, se méfient souvent des autorités et des services, craignant d'être dénoncés aux autorités. Quels types de principes devraient être à la base de tout service fourni ? Êtes-vous au courant d'expériences qui peuvent être partagées ?